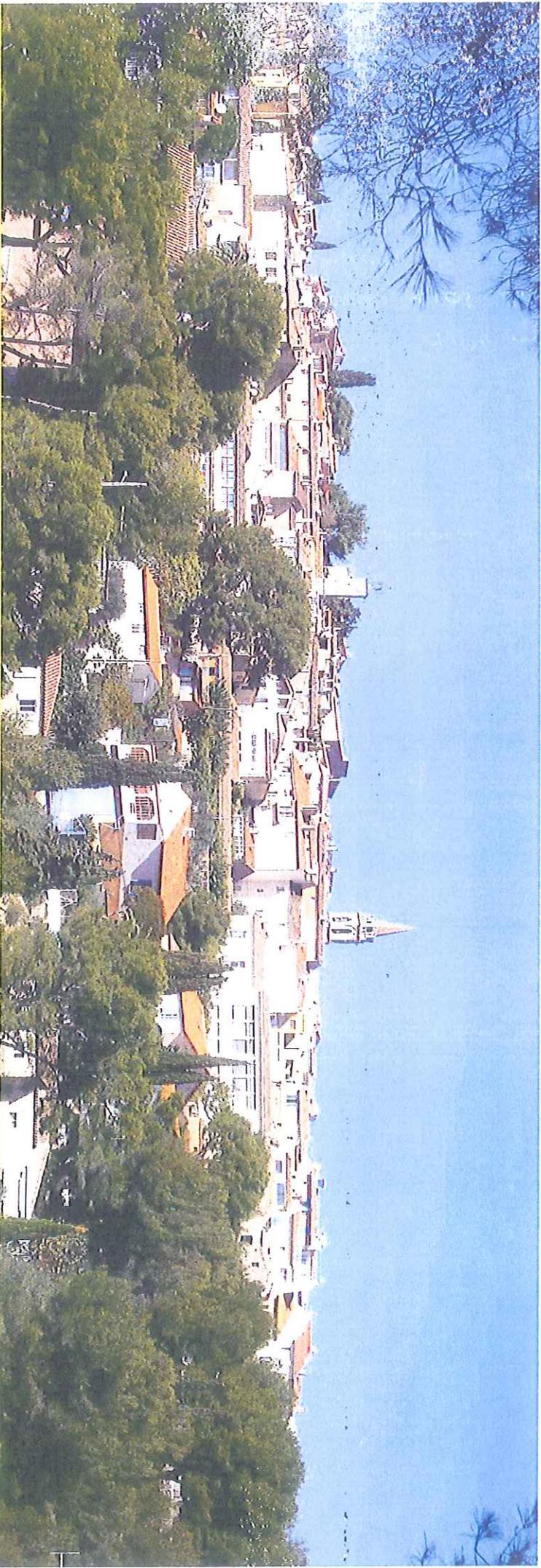


6



REVISION DU POS VALANT ELABORATION DU PLU BILAN DE LA CONCERTATION



La Cadière d'Azur – 83740

Document annexé au Conseil Municipal
du 30 Mai 2017

Service Urbanisme

INTRODUCTION

Par délibérations du 31 mars 2003, puis du 27 juin 2013, le Conseil Municipal a prescrit la révision du POS valant élaboration du PLU.

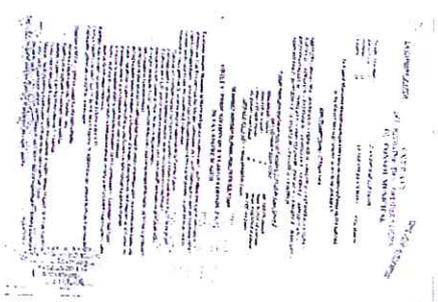
Le PLU fixe les règles de construction et d'utilisation des sols et définit les orientations d'aménagement de la Ville pour les années à venir dans un objectif de développement durable.

La concertation a eu lieu tout au long de la démarche d'élaboration du projet de PLU.

Cette concertation s'est adressée à toute la population cadinière et a permis des échanges constructifs et de qualité.

Le présent bilan de concertation se compose comme suit :

- Partie 1, rappelant les étapes d'élaboration du projet de PLU et les modalités de la concertation,
- Partie 2, illustrant de manière détaillée les outils de communication et de concertation qui ont été mis en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration du projet de PLU.



LES ETAPES D'ELABORATION DU PLU

Diagnostic
et
Etat Initial de
l'environnement



Présentent l'analyse détaillée des caractéristiques communales : économie, habitat, environnement.
Constituent les premières parties du rapport de présentation.
Présentent une analyse de la consommation de l'espace.

Enjeux / Définition des besoins

PADD
Projet d'Aménagement
et Développement
Durable



Définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.
Fixe les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

LES ETAPES D'ELABORATION DU PLU

Mise en œuvre / Nécessité d'articulation

Orientations
d'aménagement et de
programmation



Peuvent comprendre les dispositions portant sur
l'aménagement, l'habitat, les transports et les
déplacements.

Zonage
Règlement



Correspondance POS/PLU	
POS	PLU
U	U
NA	AU
NB	Supprimée
NC	A
ND	N

LES ETAPES D'ELABORATION DU PLU

2. Un calendrier précisé

27 juin 2013

2^{ème} délibération prescrivant l'élaboration du PLU, concertation

2013-2015

Diagnosics, analyses, propositions

Concertation :

9 décembre 2014 : réunion avec les associations de quartiers

1^{er} semestre 2016

Concertations publique/exposition :

16 février 2016 : réunion avec les associations de quartiers

26 février 2016 : réunion publique sur le diagnostic et les principales orientations du PLU

28 février 2016 : réunion publique sur le thème des activités, avec les acteurs économiques



LES ETAPES D'ELABORATION DU PLU

- 8 décembre 2016 **Réunion avec les Personnes Publiques Associées**
Sur le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), règlement, zonage et OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- 9 décembre 2016 **Réunion Publique**
Sur le projet de PADD, règlement, zonage et OAP
- 12 décembre 2016 **Exposition Publique**
Concertations : *Projet de PADD, règlement, zonage et OAP*
- 6 janvier 2017 **Réunion Publique** par quartiers sur le projet de PADD, règlement, zonage et OAP
- 17 janvier 2017 **Débat du Conseil Municipal sur les objectifs du PADD**

LES ETAPES D'ELABORATION DU PLU

17 janvier 2017

Débat du Conseil Municipal sur les objectifs du PADD

Mai 2017

Délibération du Conseil Municipal pour arrêt du PLU

3^{ème} trimestre 2017

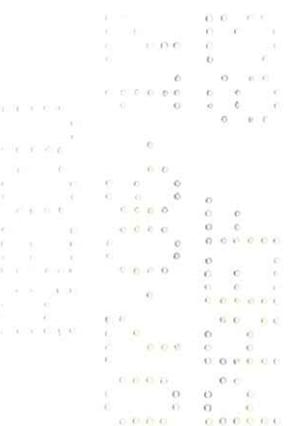
Avis des Services de l'Etat sur le PLU arrêté et passage en CDEPENAF
(Commission Départementale de Prévention des Espaces Naturels et Forestiers)

4^{ème} trimestre 2017

Enquête Publique sur le PLU

1^{er} trimestre 2018

Délibération du Conseil Municipal pour approbation du PLU



LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Selon les articles L 103-2 et suivants du code de l'urbanisme, font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales, les autres personnes concernées, l'élaboration du plan local d'urbanisme, les objectifs poursuivis et les modalités de concertation sont précisés par l'organe délibérant de la collectivité.

A l'issue de la concertation, l'autorité mentionnée en annexe le bilan.

Le Conseil Municipal de La Cadière d'Azur a défini par délibération du 27 juin 2013 les modalités de la concertation.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a décidé que la concertation devait être mise en œuvre selon les modalités suivantes :

Les moyens d'information générale :

- Affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études,
- Article spécial de présentation proposé à la publication dans la presse locale,
- Articles dans le bulletin municipal,
- Information continue concernant le déroulement de la procédure sur le site internet de la mairie « lacadieredazur.fr »

LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Les moyens mis à disposition du public pour s'exprimer :

- Réunion publique de présentation du diagnostic territorial de la commune avec exposition publique suivie d'au moins une autre réunion publique avec la population,
- Réunions avec les associations et les groupes économiques,
- Exposition publique sur le contenu du PADD et les objectifs du plan local d'urbanisme avant qu'il ne soit arrêté,
- Mise à disposition du public d'une urne en mairie afin de recueillir les observations des personnes qui préféreraient cette méthode à celle de l'inscription sur le registre public,
- Mise à disposition d'un registre en mairie afin de recueillir les observations de toute personne souhaitant en faire part,
- Une boîte aux lettres courriel réservée à l'élaboration du PLU accessible sur le site internet de la mairie « lacadieredazur.fr »,
- Possibilité à toute personne intéressée de faire part de ses observations par simple courrier adressé à Monsieur le Maire,

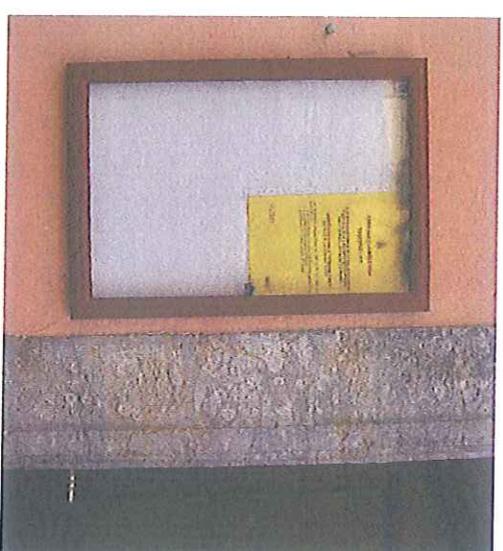
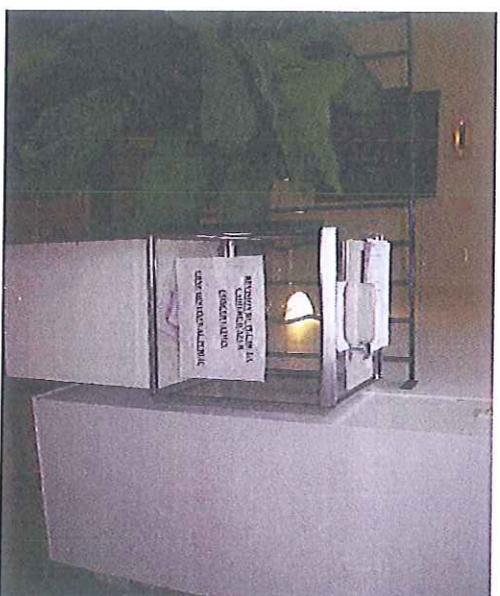
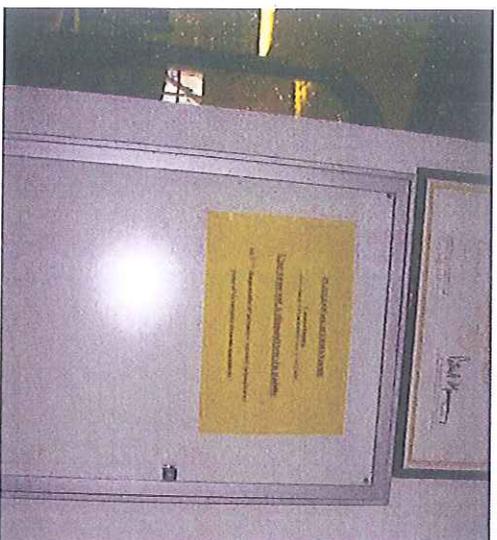


LES MODALITES DE LA CONCERTATION

- Au moins deux permanences seront tenues par un adjoint en mairie et annoncées par voie de presse avant que le projet de plan local d'urbanisme soit arrêté par le conseil municipal,
- Des rencontres de proximité entre les élus, les habitants et associations,
- Toute autre forme de concertation qui s'avèrerait nécessaire dans le cours de la procédure.

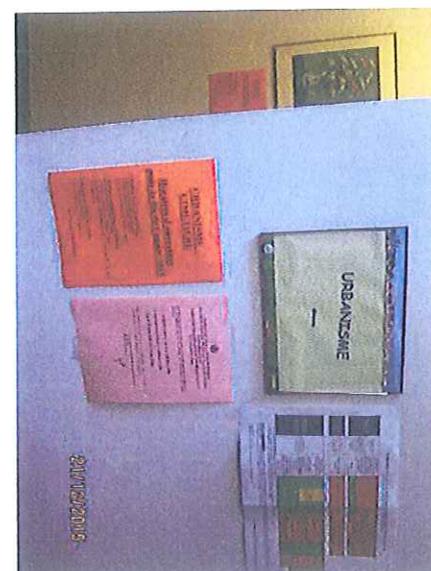
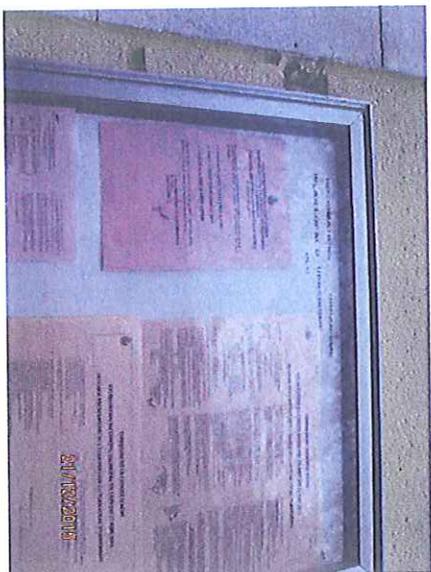
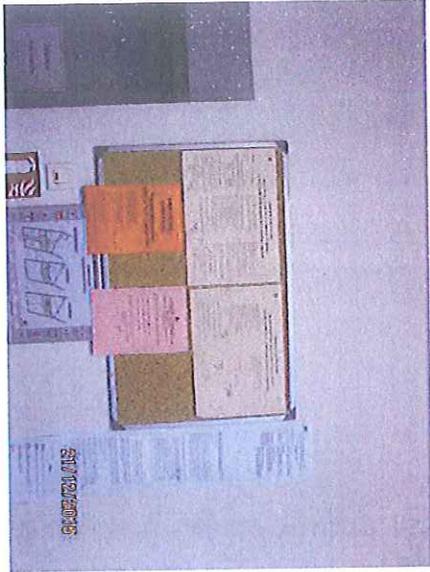
LE REGISTRE DE CONCERTATION

Le registre de la concertation, disponible au service urbanisme de la commune aux heures et jours d'ouverture de la Mairie Annexe au public, a donc été ouvert le 26 juillet 2013.



LE REGISTRE DE CONCERTATION

1234



LES REUNIONS PUBLIQUES

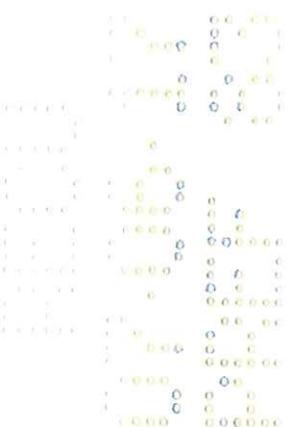
Les réunions publiques se sont déroulées, à l'Espace Culturel, situé Place du Général de Gaulle.

Afin que tous les cadriens aient connaissance de ces réunions, l'information a été transcrite sur l'ensemble des panneaux d'affichage de la commune et dans le bulletin municipal d'information ; le site internet de la Ville et la presse locale ont relayé l'information.

Outre la présence de l'équipe en charge de l'élaboration du PLU, lors de ces réunions, le maire et l'Adjoint à l'Urbanisme étaient également présents afin d'animer le débat et de répondre aux questions des participants.

Lors de chaque réunion, une synthèse récapitulant et synthétisant l'état d'avancement de l'élaboration du PLU a été présentée par le bureau d'étude chargé du projet.

Lors de ces réunions, via les documents supports de présentation, l'accent a été mis sur une communication claire visant à rendre accessible au plus grand nombre un maximum de notions techniques complexes.



LES REUNIONS PUBLIQUES



LES REUNIONS PUBLIQUES

- Le 28 juin 2016 à l'Espace Culturel, présentation du projet de PLU spécifique sur les activités économiques.

Commune de La Cadière d'Azur

PLU

**ELABORATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA CADIERE D'AZUR**

Concertation publique
avec les acteurs économiques

Réunion publique
Mardi 28 juin 2016
à 15 heures

Espace Culturel – Place De Gaulle
Réunion spécifique sur les activités
économiques : agriculture
commerces, artisanat, services
divers...

Le Maire, Le 28/06/2016
Bonne nuit

PROJET
D'URBANISME



LES REUNIONS PUBLIQUES



LES REUNIONS PUBLIQUES

- Le 9 décembre 2016 à l'Espace Culturel, présentation du projet de PADD, de règlement, de zonage et des OAP.

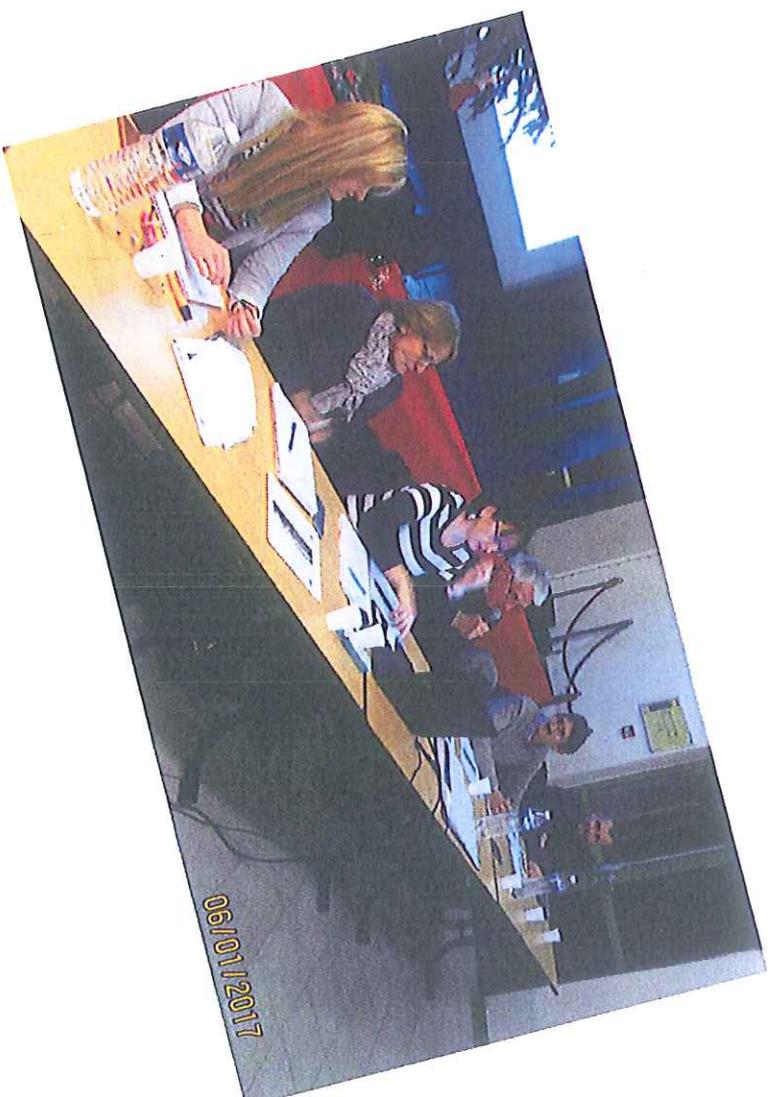


 Communauté de la Cadière d'Azur - 33740	
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme	
Concertation avec le Public	
<i>Présentation et échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le Règlement, le Zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation</i>	
Réunion Publique Générale	
Vendredi 09 décembre 2016 à 18h00	
A l'Espace Culturel – Place De Gaulle	
Exposition Publique	
Du lundi 12 décembre 2016 au vendredi 13 janvier 2017 inclus	
De 8h15 à 17h00 – du lundi au vendredi inclus	
Exposition fermée : 26 et 28 décembre 2016 et 02 janvier 2017	
Place Jean Jaures – Bureau annexe situé à droite de l'entrée principale de la mairie annexe	
Un registre et une urne seront mis à disposition du public	
Réunion Publique par Quartiers	
Vendredi 06 janvier 2017	
17h00 quartiers Nord et 18h30 le Village et quartiers Sud	
A l'Espace Culturel – Place De Gaulle	
L'ensemble des éléments présentés sera consultable sur le site internet de la commune www.lacadiereazur.fr - rubrique urbanisme.	
la Cadière d'Azur, le 22/12/2016	
Benoît TOUSSAINT Le Maire	

LES REUNIONS PUBLIQUES

- Le 6 janvier 2017 à l'Espace Culturel, présentation du projet de PADD, de règlement, de zonage et des OAP par quartiers.

 Commune de La Caillère d'Azur - 83740 
Élaboration du Plan Local d'Urbanisme <i>Concertation avec le Public</i> Présentation et échanges sur le <i>Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le Règlement, le Zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation</i>
Réunion Publique Générale Vendredi 09 décembre 2016 à 18h00 À l'Espace Culturel - Place De Gaulle
Exposition Publique Du samedi 12 décembre 2016 au vendredi 13 janvier 2017 inclus De 8h15 à 17h00 - du lundi au vendredi inclus Exposition gratuite : 26 et 28 décembre 2016 et 02 janvier 2017 Place Jean Jaurès - Bureau annexe situé à droite de l'entrée principale de la mairie annexée Un registre et une urne seront mis à disposition du public
Réunion Publique par Quartiers Vendredi 06 janvier 2017 17h00 quartiers Nord et 18h30 le Village et quartiers Sud À l'Espace Culturel - Place De Gaulle
L'ensemble des éléments présentés sera consultable sur le site internet de la commune www.lacaillered'azur.fr - rubrique urbanisme. La Caillère d'Azur, Le 20/11/2016 René Schmitt Le Maire.



LES REUNIONS PUBLIQUES



LES REUNIONS PUBLIQUES

LES PANNNEAUX D'INFORMATION

Afin de présenter le zonage et le règlement du projet de Plan Local d'Urbanisme à la population cadiérienne, la Ville de La Cadière d'Azura organisé deux expositions publiques.


COMMUNE DE LA CADIERE D'AZUR
ÉLABORATION DU PLU – CONCERTATION

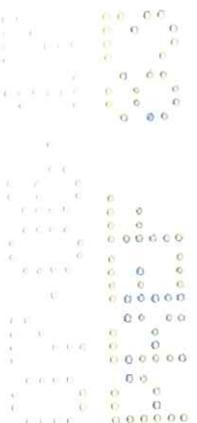


Diagnostic et grandes orientations du projet de PLU
EXPOSITION PUBLIQUE DU JEUDI 25 FEVRIER 2016
AU MERCREDI 2 MARS 2016 INCLUS de 8h00 à 17H15 (sauf week-end)
ICI


COMMUNE DE LA CADIERE D'AZUR
ÉLABORATION DU PLU – CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

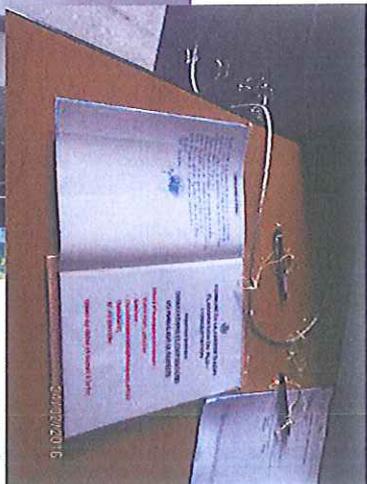
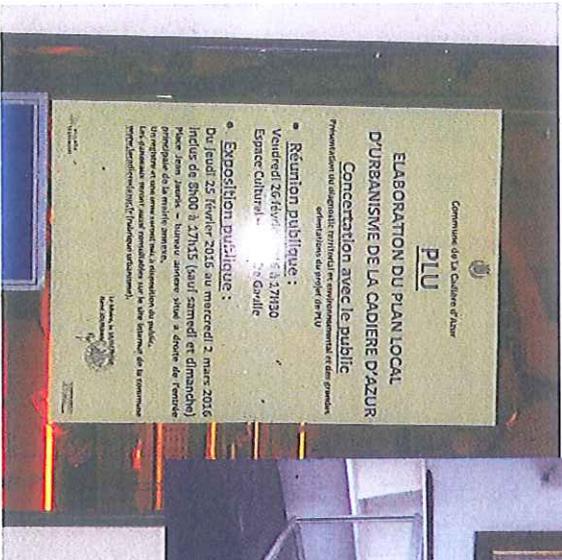


Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Règlement
Zonage et Grandes Orientations du projet de PLU
EXPOSITION PUBLIQUE
DU LUNDI 12 DECEMBRE 2016 AU VENDREDI 13 JANVIER 2017 INCLUS de 8h15 à 17H00
(exposition fermée les week-ends, 26/12/2016, 29/12/2016 et 02/01/2017)
ICI



LES PANNEAUX D'INFORMATION

➤ Du 25 février 2016 au 2 mars 2016



COMMUNE DE LA CADIERE D'AZUR
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
 Présentation publique du projet de Plan Local d'Urbanisme
 du 25 février 2016 au 2 mars 2016
REGISTRE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES LORS DE L'EXPOSITION PUBLIQUE DU 25 FÉVRIER 2016 AU 2 MARS 2016

Observations recueillies lors de l'exposition publique :

Observation n°1 :
 Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment. Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment.

Observation n°2 :
 Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment. Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment.

Observation n°3 :
 Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment. Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment.

Observation n°4 :
 Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment. Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment.

Observation n°5 :
 Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment. Le plan local d'urbanisme est un document qui définit l'usage des sols et l'aspect de l'habitat dans une commune. Il est donc important de consulter ce document avant de construire ou de modifier un bâtiment.

LES PANNEAUX D'INFORMATION



24/02/2016

LES PANNEAUX D'INFORMATION

➤ Du 12 décembre 2016 au 13 janvier 2017

Commune de La Colinière d'Aur - 33370

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Présentation et échanges sur le projet d'aménagement et de Développement Durable, le Règlement, le Zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Réunion Publique Générale
 Vendredi 09 décembre 2016 à 18h00
 À l'Espace Culturel - Place Du Gaulle

Exposition Publique
 Du lundi 12 décembre 2016 au vendredi 13 janvier 2017 inclus
 Des 18h15 à 17h30 - 42 boulevard de la République - 33370 La Colinière d'Aur

Place Jean Jaures - Bureau d'urbanisme et à disposition de l'ensemble des citoyens de la commune.

Réunion Publique par Quartiers
 Vendredi 06 janvier 2017
 17h00-18h30 - Quartiers Nord et 18h30-20h00 - Quartiers Sud
 À l'Espace Culturel - Place Du Gaulle

Le matériel des réunions présentatives sera consultable sur le site internet de la commune www.lacoliniereaur.fr

09/11/2016

Commune de La Colinière d'Aur - 33370

PLU

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de La Colinière d'Aur

Phase de consultation en date du 31 mai 2013
 Seconde consultation en date du 27 mai 2013

Concertation avec le Public

Respecter les obligations de concertation avec le public

Réunion Publique:
 Réunion publique organisée le vendredi 09 décembre 2016 à 18h00
 Réunion publique par Quartiers le vendredi 13 janvier 2017 de 18h15 à 17h30 - 42 boulevard de la République - 33370 La Colinière d'Aur

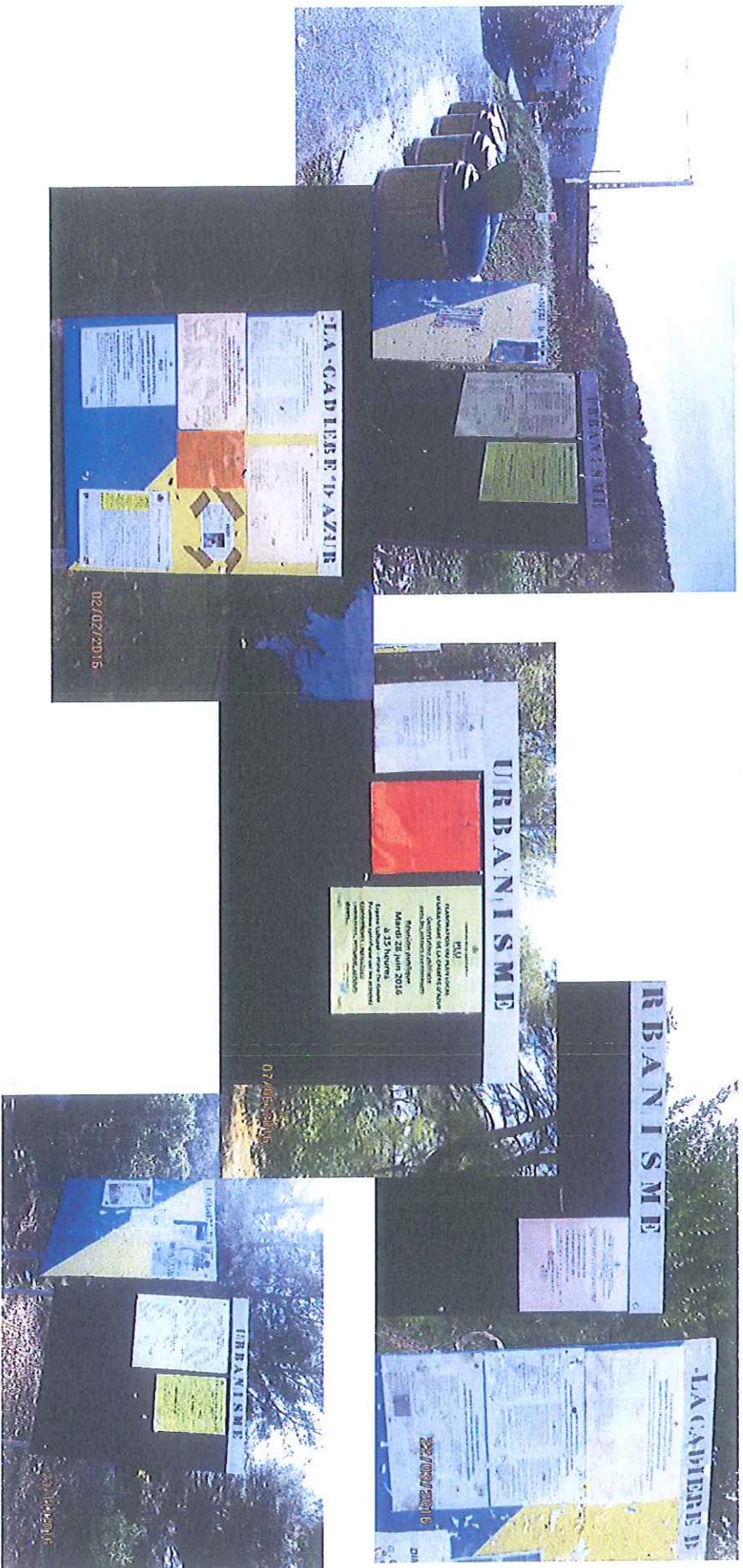
Exposition Publique:
 Du lundi 12 décembre 2016 au vendredi 13 janvier 2017 inclus
 Des 18h15 à 17h30 - 42 boulevard de la République - 33370 La Colinière d'Aur

OUVERT DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION DEFINIE PAR LA DECLARATION EN DATE DU 27 JUIN 2013

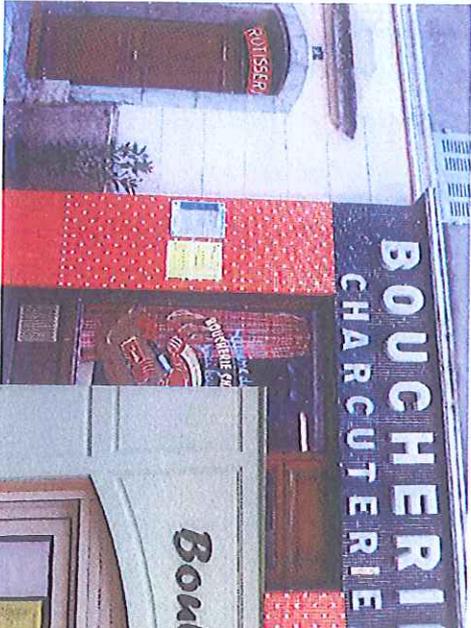
09/12/2016

Handwritten notes on a sheet of paper, including the date 09/12/2016 and various illegible text.

LES PANNEAUX D'INFORMATION - QUARTIERS



LES PANNONNEAUX D'INFORMATION - COMMERCES



LES PANNONNEAUX D'INFORMATION - COMMERCES

LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Tout au long de la procédure, la Ville de la Cadière d'Azur enrichi le support Internet

<http://www.lacadiere.dazur.com>

A la Une



La Cadière d'Azur

Menu

Commune de La Cadière d'Azur - 0613706

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Concertation avec le Public

Présentation et échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le Règlement, le Zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Réunion Publique Générale

A l'Espace Culturel - Place Des Galles

15H - 18H

E SERVICE 24H/24

Services Municipaux

Demarches en ligne

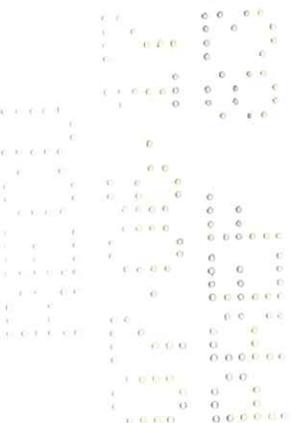
40172006 - 14.06

LE SITE INTERNET DE LA VILLE

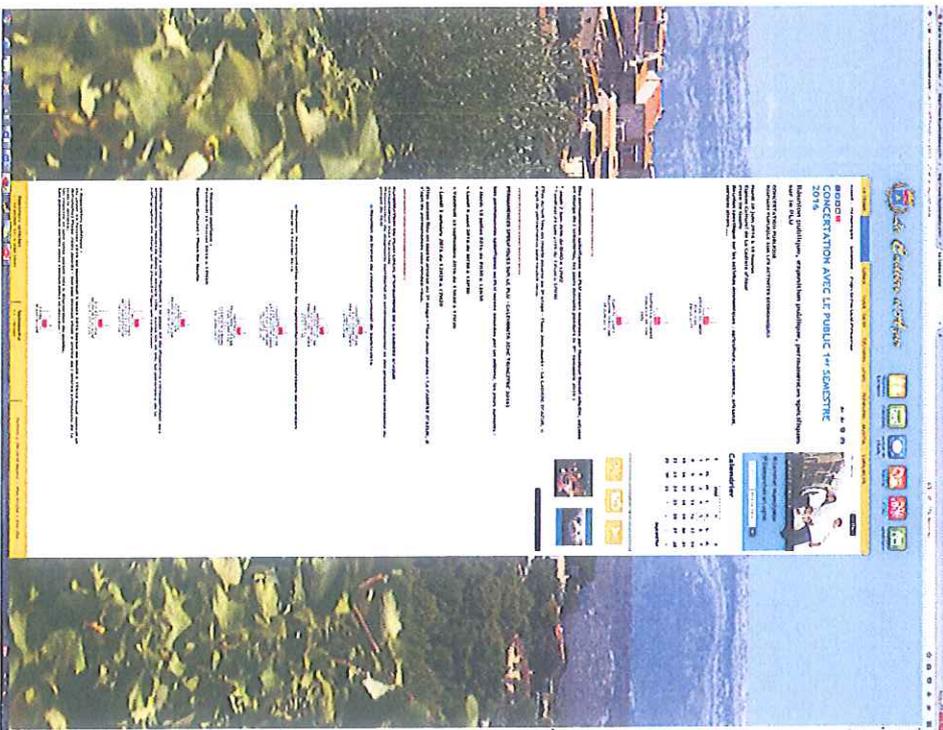
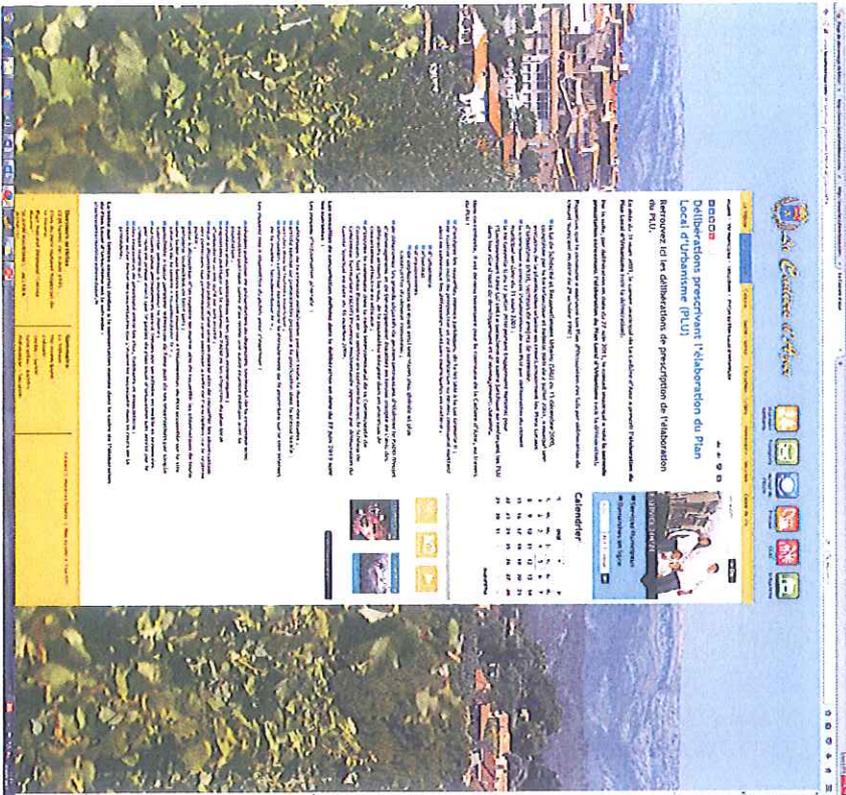
Tout au long de la procédure, la Ville de

la Cadière d'Azur enrichi le support Internet

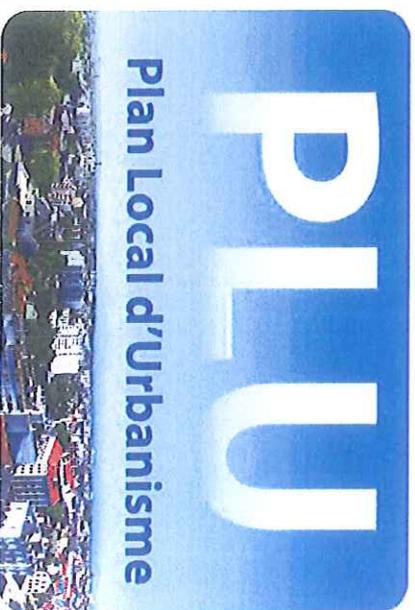
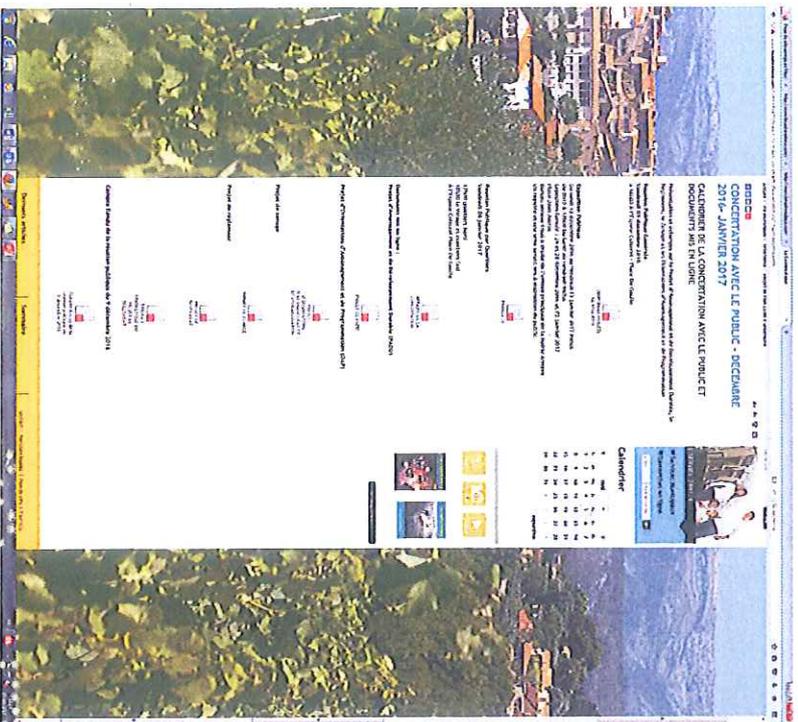
<http://www.lacadiereadazur.com>



LE SITE INTERNET DE LA VILLE



LE SITE INTERNET DE LA VILLE

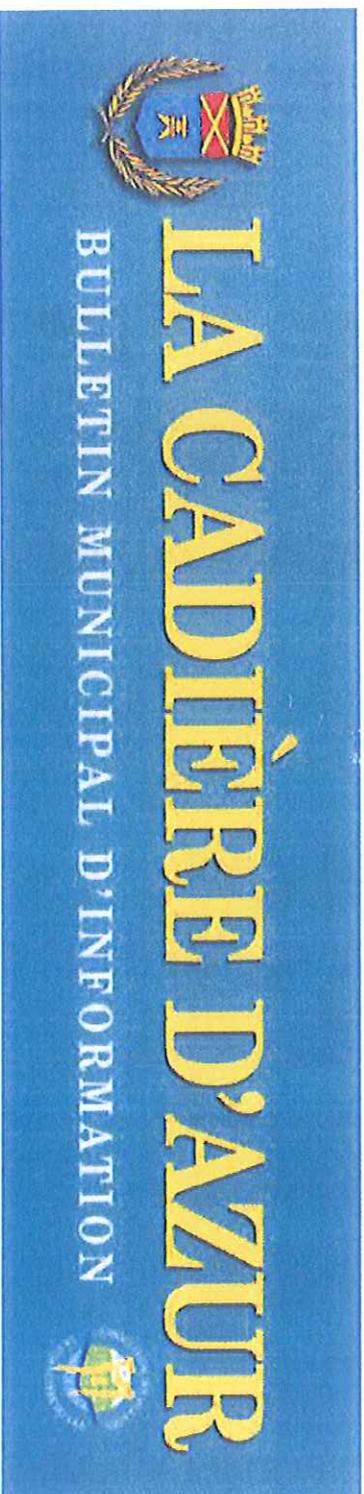


0054

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

La Ville de La Cadière d'Azur a utilisé « Le Bulletin Municipal d'Information » pour relayer les réunions publiques et tenir informée la population de l'avancement du PLU.

Ce bulletin semestriel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et disponible dans tous les points relais de la Ville.



LE BULLETIN MUNICIPAL INFORMATIONS

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Insurance de la participation pour votre réseau (PVR)

Le PVR est une assurance qui permet de garantir la continuité de votre réseau d'activités. Elle est destinée à protéger votre entreprise en cas de décès ou d'invalidité de l'un de vos associés ou dirigeants. Elle permet également de faciliter la transmission de votre entreprise à vos héritiers ou à d'autres personnes que vous aurez choisies.



P.L.U. : vers le Plan de Développement

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document qui définit les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et approuvé par le préfet. Le P.L.U. a pour objectif de garantir l'équilibre et la cohérence de l'aménagement du territoire.

Credulitas de classe

Ces ateliers de travail sont destinés aux enfants de la commune. Ils ont pour but de leur faire découvrir les richesses de notre territoire et de leur apprendre à respecter l'environnement.



P.L.U. : ateliers de réflexion ludiques

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.



P.L.U. : ateliers de réflexion ludiques

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.



P.L.U. : ateliers de réflexion ludiques

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.

LA CADIERE D'AZUR

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
OCTOBRE 2004

Le conseil municipal a tenu sa séance du 27 septembre 2004. L'ordre du jour était le suivant :
1. Approbation du compte rendu de la séance du 20 septembre 2004.
2. Proposition de délibération relative à la mise en place d'un service de ramassage scolaire.



P.L.U. : ateliers de réflexion ludiques

LE SCADET - PRINCIPALES INDICATEURS

Evolution des indicateurs de développement durable de la commune de 2000 à 2004.

Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004
Population (habitants)	1200	1210	1220	1230	1240
Densité (hab/km²)	15	15	15	15	15
Evolution de la population (en %)	0	0,8	0,8	0,8	0,8
Evolution de la densité (en %)	0	0	0	0	0
Evolution de la population (en %)	0	0,8	0,8	0,8	0,8
Evolution de la densité (en %)	0	0	0	0	0
Evolution de la population (en %)	0	0,8	0,8	0,8	0,8
Evolution de la densité (en %)	0	0	0	0	0
Evolution de la population (en %)	0	0,8	0,8	0,8	0,8
Evolution de la densité (en %)	0	0	0	0	0

LE BULLETIN MUNICIPAL INFORMATIONS



LA CABIÈRE D'AULHAC
Commune de la Région Occitanie
Département de l'Aude
L'élaboration de Plan Local d'Urbanisme
La dernière ligne droite !

Introduction

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document qui définit les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune. Il a pour objectif de concilier les différents intérêts en jeu (économique, social, environnemental) et de garantir un développement durable et équilibré de la commune.

Urbanisme

Le PLU définit les zones d'affectation des sols (Zones d'Urbanisme, Zones à Urbaniser, Zones Non Urbanisables) et les règles d'urbanisme applicables dans ces zones. Il vise à organiser l'espace de la commune de manière cohérente et durable.

N°	Désignation	Surface (ha)	Observations
1	Zones d'Urbanisme (ZU)	120	
2	Zones à Urbaniser (ZaU)	80	
3	Zones Non Urbanisables (ZNU)	100	

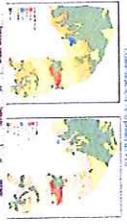
Urbanisme

Le PLU définit les règles d'urbanisme applicables dans les zones d'urbanisme (ZU). Ces règles concernent notamment l'implantation, l'aspect et l'usage des constructions.

N°	Désignation	Surface (ha)	Observations
1	Zones d'Urbanisme (ZU)	120	
2	Zones à Urbaniser (ZaU)	80	
3	Zones Non Urbanisables (ZNU)	100	

Urbanisme

Le PLU définit les règles d'urbanisme applicables dans les zones à urbaniser (ZaU). Ces règles concernent notamment l'implantation, l'aspect et l'usage des constructions.



Urbanisme

Le PLU définit les règles d'urbanisme applicables dans les zones non urbanisables (ZNU). Ces règles concernent notamment l'implantation, l'aspect et l'usage des constructions.

LA PRESSE LOCALE

2013

Correspondance - Para deses 28 07 2013

Ammones légales
V. Divers

Appels d'offres
V. Appels d'offres

Recettes & Produits

BOURNEVILLE

Ammones légales
V. Divers

Appels d'offres
V. Appels d'offres

Ammones légales
V. Divers

Appels d'offres
V. Appels d'offres

Recettes & Produits

BOURNEVILLE

REMOUEZ-LE
SUIZ VIKAMATON.COM
AVEC 100% DE VITIS

YAMMEL.COM

LA PRESSE LOCALE

2014

2015

QUEST-VAL 9

Concertation de mise pour le plan local d'urbanisme

Yves Bouchard, maire de La Motte, a organisé une concertation de mise pour le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. L'objectif est de recueillir les avis des habitants et des professionnels du territoire. La concertation se déroulera en plusieurs étapes, à commencer par une réunion publique le 15 mai prochain.

Yves Bouchard, maire de La Motte, a organisé une concertation de mise pour le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Yves Bouchard, maire de La Motte, a organisé une concertation de mise pour le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

QUEST-VAL 10

Logement social : de nouvelles perspectives voient le jour

Le maire de La Motte, Yves Bouchard, a annoncé de nouvelles perspectives pour le logement social dans la commune. Il s'agit de créer de nouvelles unités de logement social, afin de répondre aux besoins de la population. Ces nouvelles perspectives sont le fruit d'une concertation avec les habitants et les professionnels du territoire.

Le maire de La Motte, Yves Bouchard, a annoncé de nouvelles perspectives pour le logement social dans la commune.

La Cadène-d'Aur 10

René Jourdan : « Le PLU doit être bouclé avant fin 2017 »

René Jourdan, maire de La Cadène-d'Aur, a déclaré que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune doit être bouclé avant la fin de l'année 2017. Il a souligné l'importance de ce document pour l'avenir de la commune et a promis de travailler avec les habitants pour le faire passer.

René Jourdan, maire de La Cadène-d'Aur, a déclaré que le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune doit être bouclé avant la fin de l'année 2017.

QUEST-VAL 6

Un premier concert déjà dans les tuyaux de « Jazz Aur »

Le premier concert de la saison de « Jazz Aur » aura lieu le 15 mai prochain à La Cadène-d'Aur. Il s'agit d'un événement culturel important pour la commune, qui permettra de découvrir de nouvelles œuvres de jazz. Le concert sera organisé par le conseil municipal de La Cadène-d'Aur.

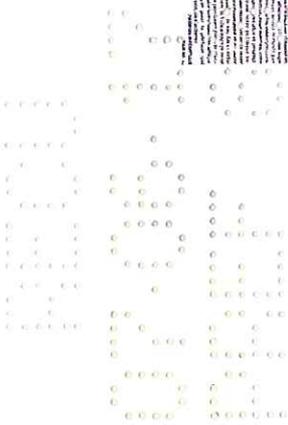
Le premier concert de la saison de « Jazz Aur » aura lieu le 15 mai prochain à La Cadène-d'Aur.

QUEST-VAL 7

Surmonter « contraintes et aberrations » afin d'élaborer le PLU

Le maire de La Motte, Yves Bouchard, a déclaré que l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune est un processus complexe, marqué par de nombreuses contraintes et aberrations. Il a souligné l'importance de surmonter ces difficultés afin de parvenir à un document de qualité, qui répondra aux besoins de la population.

Le maire de La Motte, Yves Bouchard, a déclaré que l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune est un processus complexe, marqué par de nombreuses contraintes et aberrations.



LA PRESSE LOCALE

2019

Annances légales

Avs s'Enourts
Vie des Societs
Vie des Sports
Ann Administratifs

Quest-Var

10

LA CAHIERE D'AZHIE

Une femme du terroir élue à la présidence de La Cahérienne

Quelques jours avant le début de la saison estivale, la Cahérienne a élu sa présidente. C'est Marie-Cécile...
 Marie-Cécile...
 Marie-Cécile...
 Marie-Cécile...



Annances légales

Avs s'Enourts
Vie des Societs
Vie des Sports
Ann Administratifs

Quest-Var

8

LA CAHIERE D'AZHIE

PLU : « Une équation difficile à résoudre »

Le maire de Cahiers d'Azhie, Jean-Louis...
 Jean-Louis...
 Jean-Louis...
 Jean-Louis...



Annances légales

Avs s'Enourts
Vie des Societs
Vie des Sports
Ann Administratifs

Quest-Var

9

LA CAHIERE D'AZHIE

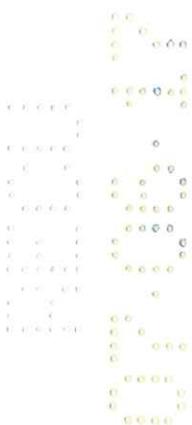
Les Cahériers ont prévu 30 spectacles et 22 stands

Le comité d'organisation du festival...
 Le comité d'organisation du festival...
 Le comité d'organisation du festival...
 Le comité d'organisation du festival...



Annances légales

Avs s'Enourts
Vie des Societs
Vie des Sports
Ann Administratifs



2017

West-Var

L'avenir de La Cadière se précise en conseil

A quelques mois de l'adoption du PLU, un autre document indispensable à l'élaboration du projet de loi est en cours de finalisation. Il s'agit du règlement de la commune de La Cadière d'Azur.

Le règlement de la commune de La Cadière d'Azur est un document qui définit les règles de gestion de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et adopté par l'assemblée communale. Le règlement de la commune de La Cadière d'Azur est un document qui définit les règles de gestion de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et adopté par l'assemblée communale.



Bon à savoir

Le règlement de la commune de La Cadière d'Azur est un document qui définit les règles de gestion de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et adopté par l'assemblée communale. Le règlement de la commune de La Cadière d'Azur est un document qui définit les règles de gestion de la commune. Il est élaboré par le conseil municipal et adopté par l'assemblée communale.

Le chiffre

Le chiffre 1670 est mentionné dans le document. Il s'agit d'un chiffre qui est lié à la commune de La Cadière d'Azur.

Quel avenir pour les zones ND du POS?

Les zones ND du POS (Plan d'Occupation des Sols) sont des zones qui sont destinées à être utilisées pour des activités non-déclarées. Elles sont donc des zones qui sont destinées à être utilisées pour des activités non-déclarées.

Du caractère

Du caractère, c'est un terme qui est utilisé pour décrire une zone ou une activité qui a un caractère particulier. C'est un terme qui est utilisé pour décrire une zone ou une activité qui a un caractère particulier.

West-Var

Impôts locaux: « Cette année, je n'exclus rien »

Urbanisme, logement, services, prévention des incendies... Les communes adhérentes du SIVU de La Cadière d'Azur ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.

Les communes adhérentes du SIVU de La Cadière d'Azur ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux cette année. Elles ont décidé de maintenir les impôts locaux à leur niveau actuel.



Revenir à l'ordre du jour

Revenir à l'ordre du jour, c'est un terme qui est utilisé pour décrire une situation où l'on revient à l'ordre du jour. C'est un terme qui est utilisé pour décrire une situation où l'on revient à l'ordre du jour.

Les zones ND du POS

Les zones ND du POS (Plan d'Occupation des Sols) sont des zones qui sont destinées à être utilisées pour des activités non-déclarées. Elles sont donc des zones qui sont destinées à être utilisées pour des activités non-déclarées.

Du caractère

Du caractère, c'est un terme qui est utilisé pour décrire une zone ou une activité qui a un caractère particulier. C'est un terme qui est utilisé pour décrire une zone ou une activité qui a un caractère particulier.

West-Var

Impôts locaux: « Cette année, je n'exclus rien »

Urbanisme, logement, services, prévention des incendies... Les communes adhérentes du SIVU de La Cadière d'Azur ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux cette année.

Les communes adhérentes du SIVU de La Cadière d'Azur ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux cette année. Elles ont décidé de maintenir les impôts locaux à leur niveau actuel.



Revenir à l'ordre du jour

Revenir à l'ordre du jour, c'est un terme qui est utilisé pour décrire une situation où l'on revient à l'ordre du jour. C'est un terme qui est utilisé pour décrire une situation où l'on revient à l'ordre du jour.

Les zones ND du POS

Les zones ND du POS (Plan d'Occupation des Sols) sont des zones qui sont destinées à être utilisées pour des activités non-déclarées. Elles sont donc des zones qui sont destinées à être utilisées pour des activités non-déclarées.

Du caractère

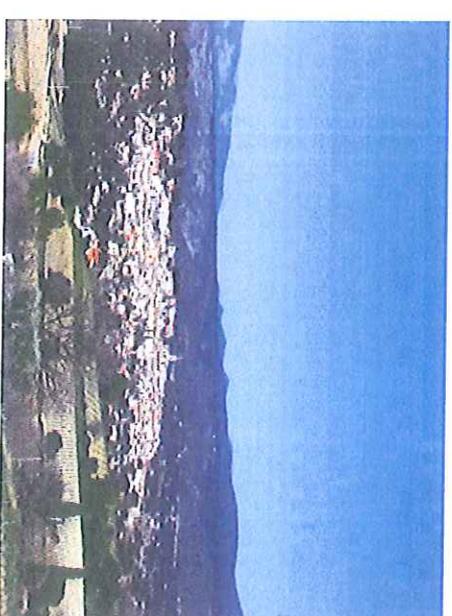
Du caractère, c'est un terme qui est utilisé pour décrire une zone ou une activité qui a un caractère particulier. C'est un terme qui est utilisé pour décrire une zone ou une activité qui a un caractère particulier.

CONCLUSION

Une concertation s'est donc tenue de manière continue durant toute l'élaboration du projet de PLU permettant d'associer l'ensemble de la population, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques et par la publication d'articles sur le site Internet.

Durant la procédure, la commune a réceptionné de nombreux courriers, annexés au registre de concertation.

Le projet de PLU a été arrêté en Conseil Municipal le 30 mai 2017.



2017

